

# Louis Lécluze en Lorraine (1739-1752)

Pierre Baron

*Docteur d'état en odontologie, DEA en histoire de la médecine (EPHE), membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ancien président de la SFHAD*

## Mots clés

- ◆ Lorraine
- ◆ chirurgien-dentiste
- ◆ Théâtre de la Foire
- ◆ Stanislas
- ◆ poissard

## Résumé

Louis Lécluze (1711-1792) a séjourné en Lorraine à plusieurs reprises. Nous y trouvons des traces de son activité de chirurgien-dentiste dès 1739, alors qu'il est un des tous premiers acteurs du Théâtre de la Foire à Paris entre 1736 et 1745. Mais Lécluze va avoir des liens plus étroits avec la Lorraine à partir de 1749, date probable de sa nomination de chirurgien-dentiste du roi Stanislas. C'est entre 1748 et 1752, alors qu'il habite Lunéville, qu'il va produire ses traités d'odontologie principaux comme le *Traité utile au Public* et les *Nouveaux Éléments d'Odontologie*. Le premier fut imprimé à Nancy en 1750 et le second fut approuvé en 1752 par Bagard, président du Collège Royal de Nancy, et imprimé à Paris en 1754. Menant tout de front, Lécluze se produit en même temps sur des théâtres de société et écrit un des plus fameux textes poissards *Le Déjeuné de la Rapée*.

## Keywords

- ◆ Lorraine
- ◆ dental surgeon
- ◆ Théâtre de la Foire
- ◆ Stanislas
- ◆ poissard

## Abstract

Louis Lécluze (1711-1792) remained in Lorraine on several occasions. We find there traces of its activity of surgeon-dentist since 1739, whereas it is one of the very first actors of the Théâtre de la Foire in Paris between 1736 and 1745. But Lécluze will have closer bonds with Lorraine from 1749, probable date of its appointment of dental surgeon of king Stanislas. It is between 1748 and 1752, whereas he lives at Lunéville, that it will produce its principal treaties of odontology like the *Traité utile au Public* and the *Nouveaux Éléments d'Odontologie*. The first was printed in Nancy in 1750 and the second was approved in 1752 by Bagard, President of the Royal College of Nancy, and was printed in Paris in 1754. Lécluze occurs at the same time on Théâtres de Société and writes one of the most famous texts poissards *Le Déjeuné de la Rapée*.

Louis Lécluze (1711-1792) fut un personnage du XVIII<sup>e</sup> siècle tout à fait intéressant par le fait qu'il fut à la fois chirurgien-dentiste, acteur du Théâtre de la Foire, entrepreneur de spectacles, marchand et inspecteur d'orvietan et eut un moment des relations avec Voltaire. Il vécut à Lunéville en Lorraine en tant que chirurgien-dentiste du Roi Stanislas. Après avoir rappelé sa date de naissance et les faits principaux de sa vie avant 1739, date de sa première apparition à Lunéville, nous retracerons brièvement sa vie en Lorraine entre 1739 et 1752, date à laquelle il partit s'installer définitivement à Paris. Mais comme nous le verrons, il a été rarement fixé à Lunéville, acteur à Paris entre 1736 et 1745 et en Flandres de 1746 à 1748.

1711. Ne possédant ni l'acte ni le lieu de naissance de Lécluze, c'est le procès-verbal de l'affaire Gaulard en 1740 sur

lequel apparaît Lécluze comme témoin qui nous donne une date approximative de naissance : 1711. Nous pouvons lire : *24 sбр 1740. Louis de Lecluse acteur de l'opéra comique, demeurant 6 rue Careme Prenant S. Laurent. Age de vingt neuf ans ou environ... [Fig. 1]*. Un deuxième document vient confirmer cette année de naissance. On trouve dans une lettre de Voltaire datée du 15 février 1761 : *Lécluse est un homme de cinquante ans, très raisonnable, et qui a de l'esprit*.

1730. Vers 1730, alors qu'il n'a que 19 ans, il y a cette "faute" dont parle Voltaire, passée sous silence par la plus grande partie des auteurs. C'est une lettre datée du 30 janvier 1761 qui nous l'apprend : *Quoi ! il [Fréron] insultera le sr L'Ecluse, bourgeois de Paris, chirurgien-dentiste très estimé, qui, à la vérité, a fait une faute il y a trente ans, mais qui a*

## Correspondance :

224bis, rue Marcadet  
75018 Paris  
pbaron@club-internet.fr

15 Janvier 1733. Lécluze dentiste de la reine (Lorraine).  
Lécluze a été nommé à la suite d'avatars qu'il serait trop long de conter ici, dentiste du roi de Pologne. Mais compte tenu que Lécluze ne fut nommé chirurgien-dentiste du Roi de Pologne qu'en 1749, on ne pourrait retenir de cette phrase qu'il est possible que Lécluze se soit enfui en Lorraine à la suite de ses ennuis. Le mot "avatar" est relevé par André-Bonnet, et par Carolus, qui émet, elle aussi, l'hypothèse que la Lorraine aurait été un refuge pour Lécluze. Elle n'élimine pas non plus qu'il serait Lorrain d'origine. A cela on peut répondre que "Lécluze" et "Lécluse" sont des noms très courants. Cette hypothèse que Lécluze serait parti se "cacher" en Lorraine expliquerait à la fois son attachement pour ce pays et son introduction dans le monde proche de la cour, puisqu'il rapporte lui-même, qu'il a examiné les dents de Mademoiselle de la Galaizière à sa naissance en 1739: *Il est rare que ces Dents [les dents temporaires] sortent avant la naissance de l'enfant : s'il en paroît, ce sont les deux incisives du milieu de la mâchoire inférieure, ainsi qu'on a vu au feu Roy. La même singularité s'est renouvelée sous mes yeux en Mlle de la Galaizière, fille du Chancelier du Roy de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar. Cette espèce de phénomène qui incommode les nourrices, est regardé comme la marque d'une très-forte constitution. Mademoiselle de la Galaizière est née le 2 juin 1739 dans l'aile gauche du château de Lunéville, ville où résidera Lécluze en 1750. C'est la fille de Antoine Chaumont de la Galaizière, personnage important de la cour de Stanislas. Il fut nommé en 1737 chancelier des duchés de Lorraine et du Barrois à Meudon par Louis XV.*

1746-1748. En Flandre comme chirurgien-dentiste des armées et de Maurice de Saxe (1696-1750), Maréchal en Flandres, en même temps qu'acteur dans la troupe de Charles-

Fig. 1. Procès-verbal de l'affaire Gaulard (extrait)

une conduite très estimable.

1732-1733. C'est vers 1732/1733 que Lécluze commença à exercer la chirurgie dentaire. Il n'avait pas le diplôme d' "expert pour les dents", puisqu'il ne l'obtiendra qu'en 1753 à Paris. Pour cette date nous n'avons pas trace d'un agrément quelconque ni du lieu où il a fait ses débuts. Il situe lui-même cette date : *Quand 20 années d'applications & de travaux continuels données à l'art que je professe.* Cette phrase est écrite dans l'avertissement d'un de ses ouvrages scientifiques les plus connus, *Nouveaux Éléments d'Odontologie* qui date de 1754. Comme il a fait approuver ce livre le 17 juin 1752 pour la première fois et le 1<sup>er</sup> juin 1753 pour la deuxième, on en déduit facilement que ses débuts se situent vers 1732/1733. Si l'on se réfère à la correspondance de Voltaire, ce dernier, dans une lettre adressée le 30 janvier 1761 à Pons Denis Écouchard Le Brun, nous confirme que c'est bien vers 1732/1733 que Lécluze fit ses débuts dans la profession de dentiste: *Au Château de Ferney, païs de Gex en Bourgogne par Genève 30e Janv. 1761. Permettez moi, Monsieur, ... Le sr L'Ecluse qui n'avait certainement que faire à tout cela se trouve insulté dans la même page; il est vrai qu'étant jeune il monta sur le théâtre, mais il y a plus de vingt cinq ans qu'il exerce avec honneur la profession de chirurgien-dentiste.*

1736. C'est en 1736 que Lécluze fit ses débuts d'acteur le 11 août 1736 à la Foire Saint-Laurent dans *La Fée Bienfaisante* de Charles-François Pannard (1689-1765). Il tint très probablement le rôle du Médecin, ce qui se reproduira dans d'autres pièces.

1739. Le premier indice de la présence de Lécluze en Lorraine se situe en 1739, alors que l'on pourrait penser qu'il s'y était réfugié à la suite de sa "faute" en 1730. Cabanes parle d'"avatars" : *Lécluze fut nommé à la suite d'avatars qu'il serait trop long de conter ici, dentiste du roi de Pologne.* Mais compte tenu que Lécluze ne fut nommé chirurgien-dentiste du Roi de Pologne qu'en 1749, on ne pourrait retenir de cette phrase qu'il est possible que Lécluze se soit enfui en Lorraine à la suite de ses ennuis. Le mot "avatar" est relevé par André-Bonnet, et par Carolus, qui émet, elle aussi, l'hypothèse que la Lorraine aurait été un refuge pour Lécluze. Elle n'élimine pas non plus qu'il serait Lorrain d'origine. A cela on peut répondre que "Lécluze" et "Lécluse" sont des noms très courants. Cette hypothèse que Lécluze serait parti se "cacher" en Lorraine expliquerait à la fois son attachement pour ce pays et son introduction dans le monde proche de la cour, puisqu'il rapporte lui-même, qu'il a examiné les dents de Mademoiselle de la Galaizière à sa naissance en 1739: *Il est rare que ces Dents [les dents temporaires] sortent avant la naissance de l'enfant : s'il en paroît, ce sont les deux incisives du milieu de la mâchoire inférieure, ainsi qu'on a vu au feu Roy. La même singularité s'est renouvelée sous mes yeux en Mlle de la Galaizière, fille du Chancelier du Roy de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar. Cette espèce de phénomène qui incommode les nourrices, est regardé comme la marque d'une très-forte constitution. Mademoiselle de la Galaizière est née le 2 juin 1739 dans l'aile gauche du château de Lunéville, ville où résidera Lécluze en 1750. C'est la fille de Antoine Chaumont de la Galaizière, personnage important de la cour de Stanislas. Il fut nommé en 1737 chancelier des duchés de Lorraine et du Barrois à Meudon par Louis XV.*

1746-1748. En Flandre comme chirurgien-dentiste des armées et de Maurice de Saxe (1696-1750), Maréchal en Flandres, en même temps qu'acteur dans la troupe de Charles-

Fig. 2. "Approbation dudit elixir" reproduite dans le *Traité utile au public*, Nancy, Thomas 1750 p. 31

31

**APPROBATION DUDIT ELIXIR.**

**N**ous soussigné Premier Médecin du Roi, \* certifications avoir examiné le remède anti-scorbutique du Sr. Lécluse, Chirurgien-Dentiste de Monseigneur le Comte de Saxe, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi, &c. &c. & l'avoir trouvé très bien composé de plusieurs drogues très-utiles pour guérir les maladies des Gencives, & raffermir les Dents dans leurs alvéoles. En foi de quoi Nous lui avons donné le présent Certificat. A Bruxelles ce 10. Juin 1747. Signé, Chicoineau. *Certi-*

\* Sa Majesté Très-Chrétienne.

Simon Favart (1710-1792), Lécluze y a séjourné de 1746 à 1748. Alors que Lécluze était à Bruxelles il fit approuver son "remède anti-scorbutique" : *Approbation dudit Elixir. Nous soussigné Premier Médecin du Roi\* certifications avoir examiné le remède anti-scorbutique du Sr Lécluse, Chirurgien-Dentiste de Monseigneur le Comte de Saxe, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi, &c. &c. & l'avoir trouvé très bien composé de plusieurs drogues très-utiles pour guérir les maladies des Gencives, & raffermir les Dents dans leurs alvéoles. En foi de quoi Nous lui avons donné le présent Certificat. A Bruxelles ce 10. Juin 1747. Signé, Chicoineau. "Sa Majesté Très-Chrétienne* [Fig. 2]. Nous n'avons pas l'original de cette approbation mais nous en avons la reproduction ce qui est dans le *Traité utile au Public* publié par Lécluze en 1750 à Nancy.

1748. Pendant l'année 1748 Lécluze se partage entre Bruxelles et Lunéville. Lécluze joue sur le Théâtre de Lunéville le 16 janvier 1748 : "Dans une lettre du 16 janvier 1748, Alliot informe le comte de Sade, militaire, diplomate, poète, philosophe, libertin et père du marquis, de l'arrivée à Lunéville des ducs de Wurtemberg: *Le roi [Stanislas] et toute la Cour en sont charmés, Sa Majesté les retient encore demain pour leur faire prendre un cerf. Aujourd'hui, ils ont été à Chanteheux, Einville et Jolivet, puis à la comédie de Démocrate jouée par les dames, et au Coq de village, où jouait Lécluze. Il y a eu appartement très brillant; on va souper, il y a un concert de cinquante personnes, puis bal masqué.* En février il est toujours à Lunéville où le mercredi des Cendres 1748 il soigne la femme de chambre de la défunte reine de Pologne, Catherine Opalinska, en lui retirant une dent "œillère" : *Il est tellement prouvé que l'on peut tirer cette Dent sans intéresser la vûe, que le Mercredi des Cendres 1748, je fus conduit chez Mademoiselle Marchand, demeurante alors à Lunéville, pour lui ôter une pareille Dent, qui avoit communiqué sa carie à l'os maxillaire, et formé un abcès....*

À l'automne 1748, Lécluze joue au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles dans *Acajou*, opéra comique en trois actes et en vaudevilles de Favart dans le rôle de *Mortifer, maître d'armes et médecin*. On se doute d'entrée que l'auteur va tourner en dérision la médecine avec Lécluze-Mortifer à la fois prési-

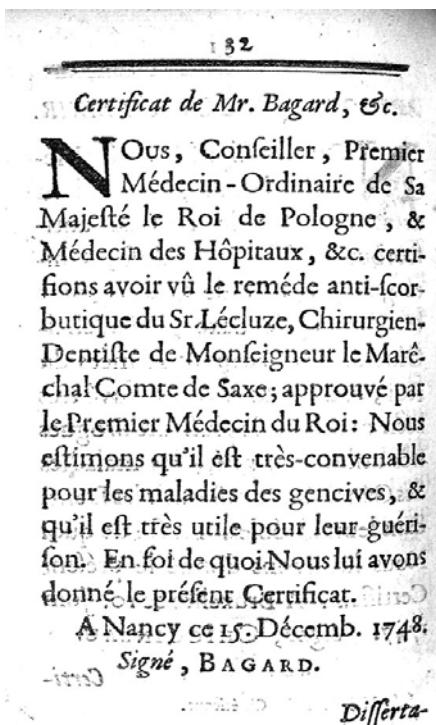


Fig. 3. Certificat de M. Bagard, *Traité utile au public*, Nancy, Thomas 1750 p. 32

dent de la Faculté de médecine et maître d'armes. Acajou s'étonne de cette dualité dont les buts, l'un de supprimer des vies et l'autre de les sauver, sont à l'opposé :

Mais, Monsieur, à ce qu'il me semble,

La science d'un Mé-de-cin,

Et l'art d'un Spadassin,

Ne sympathisent guère en-sem-ble .

Mortifer lui répond sur l'air J'écouteois de-là son caquet :

Maître d'Armes & Médecin

Ont entr' eux peu de diffé-ren-ce ;

Tous deux pos-sedent la science

De détruire le genre hu-main..

La paix est signée le 18 octobre 1748, et donc Lécluze peut revenir à Lunéville. Il fait approuver pour la deuxième fois son remède anti-scorbutique en décembre 1748. Cette fois-ci, c'est à Nancy par Bagard, premier médecin de Stanislas, et fait paraître la copie du certificat dans son *Traité utile au Public* : Certificat de Mr Bagard, &c. Nous, Conseiller, Premier Médecin-Ordinaire de Sa Majesté le Roi de Pologne, & Médecin des Hôpitaux, &c. certifions avoir vu le remède anti-scorbutique du Sr. Lécluze, Chirurgien-Dentiste de Monseigneur le Maréchal Comte de Saxe ; approuvé par le Premier Médecin du Roi : Nous estimons qu'il est très-convenable pour les maladies des gencives, & qu'il est très utile pour leur guérison. En foi de quoi Nous lui avons donné le présent Certificat. A Nancy ce 15. Décemb. 1748. Signé, Bagard [Fig. 3].

1749. En janvier-février 1749 Lécluze est toujours en Lorraine. Il fréquente la bonne société où il se produit et rejoue en société *Le Coq de Village* en janvier. Devaux, le 19 janvier 1749 : *Notre petite farce alla mieux que je ne l'espérois. Cependant, les deux enfants qui y jouoient n'ayant pas été entendus, la piece n'a pas eu grand effet et nous fumes effacés par un opera comique qu'on donna ensuite. C'étoit Le Coq du village ou jouoit un nommé Lecluse qui a fait les delices de Paris dans ce genre, et qui en effet est bien bon quand il est placé.*

Devaux, le 18-20 février 1749 : *Je revins souper chés la Petite, où les deux Durival et de Toule et moi faisions un picnic pour regarder le fameux L'Ecluse, dont je vous ai parlé et qui venoit de nous enchanter dans l'opera comique. Il fut très*

*bon, et nous donna quantité de vaudevilles charmants, et qui l'etoient surtout par la façon dont il les rendoit. Sa femme y etoit, c'est une grosse madame assés aimable. Nous avions pris aussi Montval, et la sienne, qui ont de l'esprit et de la voix... je me suis encor amusé chez la Petite, qui donnoit a déjeuner à l'Ecluse, mais j'ay été asses sage pour ne prendre que du the apres avoir été à la messe. Madame de Graffigny lui répond le 22 : Tu es bien heureux de voir et d'entendre L'Ecluse. Il a fait bien des plaisirs a mes oreilles. Je crois qu'il y a peu d'acteur qui ayent attrapé son naturel dans le genre bas comique.*

Par une lettre de Madame de Graffigny du 25 avril 1749, nous apprenons que Lécluze fait partie de la troupe du roi. Malheureusement nous n'avons pas pu trouver de compléments à cette information. Le 25 avril 1749 Madame de Graffigny répond : *J'ai reçu hier une lettre du Ron qui me dit que L'Ecluse et de la troupe du roi. Tu ne m'en avois parlé que comme de Nancy et comme etant a Lunéville par hasard . Il faut noter que le roi Stanislas avait une troupe de théâtre "la troupe du roi". Ici Madame de Graffigny l'évoque et dit même que Lécluze en ferait partie, ce qui est possible. Voltaire avait déjà parlé de cette troupe qui a joué son *Mérope* : A Lunéville ce 25 février 1748... Mon prétendu exil seroit bien doux ici si je n'étois pas trop loin de mes anges. En vérité ce séjour cy est délicieux. C'est un château enchanté dont le maître fait les honneurs. Madame du Chastelet a trouvé le secret d'y jouer Issé trois fois sur un très beau théâtre et Issé a fort réussi. La troupe du Roy m'a donné *Mérope*.*

Toujours en 1749 Lécluze est nommé chirurgien-dentiste du Roi de Pologne. Son successeur sera Jean-Claude-Fidèle Laforgue (1730-1802) nommé en 1764, soit deux ans avant la mort de Stanislas. Comme nous l'avons vu, Lécluze s'était rendu à Lunéville lors de la naissance de Mademoiselle de la Galaisière le 2 juin 1739. Était-il déjà le chirurgien-dentiste du roi Stanislas? On peut affirmer que non, car dans son *Traité utile au Public*, publié à Nancy en 1750, Lécluze fait reproduire les approbations de son elixir anti-scorbutique, l'une datée de 1747, signée à Bruxelles par Chicoineau, l'autre de 1748, signée par Bagard à Nancy, dans lesquelles le titre de Lécluze est "Chirurgien-Dentiste de Monseigneur le Comte de Saxe, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi". Il est vrai qu'en 1747 et 1748 la guerre n'est pas finie et que Lécluze se trouvait en Flandres. S'il avait déjà été nommé "chirurgien-dentiste de Stanislas", ce titre aurait été mis sur ces approbations alors que sur la page de titre du *Traité utile au Public* on peut lire en 1750 : "M. Lecluze, Chirurgien-Dentiste de Sa Majesté le Roy de Pologne, ancien Chirurgien-Dentiste de S.A.S. Monseigneur le Maréchal-Général Comte de Saxe, & de son Armée".

Quand Lécluze fait paraître son livre *Nouveaux éléments d'Odontologie* en 1754, apparaissent sur la page de titre tous ces nouveaux titres et fonctions : *Chirurgien Dentiste de Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Chirurgien Dentiste, Pensionnaire de la Ville de Nancy ; & reçu à Saint Côme*. Il n'est plus le chirurgien-dentiste de Maurice de Saxe, la guerre étant finie depuis 1749 et le maréchal étant mort en 1750. Ainsi on peut considérer qu'il a été nommé dentiste de Stanislas en 1749 quand, après les campagnes des Flandres, Lécluze vint avec sa femme s'installer à Lunéville. Un indice pour appuyer cette hypothèse se trouve dans l'anecdote rapportée par Chamfort : *L'Ecluse, celui qui a été à la tête des Variétés amusantes, racontait que, tout jeune et sans fortune, il arriva à Lunéville, où il obtint la place de dentiste du roi Stanislas, précisément le jour où le roi perdit sa dernière dent .* En effet, si nous retenons la date, Stanislas est alors âgé de 71/75 ans. Ainsi il paraît possible qu'il soit édenté à cet âge. Mais dans la citation de Chamfort nous trouvons une contradiction. En effet, comme nous venons de le voir, c'est en 1749 que Lécluze fut nommé chirurgien-dentiste de Stanislas. Or, on ne peut se déclarer "tout jeune" quand, en 1749, on est âgé de 38 ans.

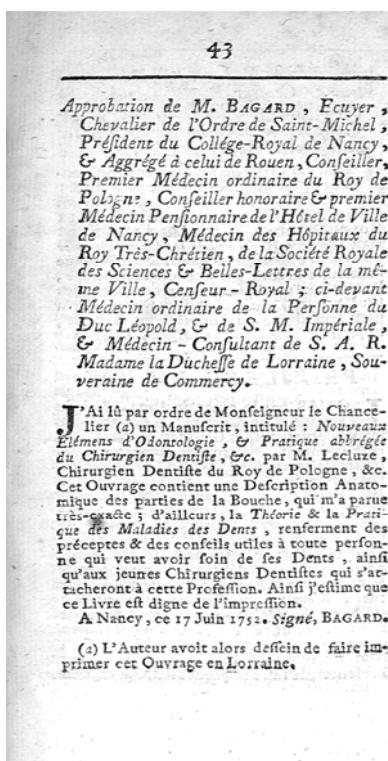


Fig. 4. Approbation de M. Bagard, *Traité utile au public*, Nancy, Thomas 1750 p. 37

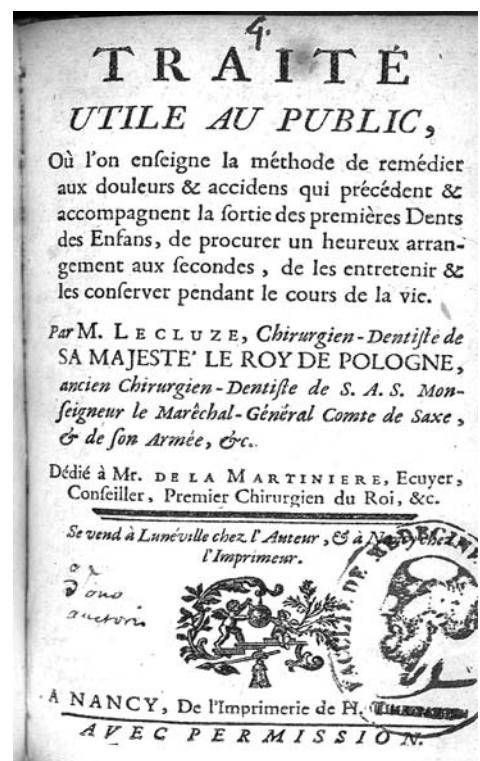


Fig. 5. *Traité utile au public*, Nancy, Thomas 1750 (BIUM)

Lécluze était bien à Lunéville en 1739, date à laquelle il pouvait se déclarer *tout jeune et sans fortune*, mais n'était pas encore, à cette date, le chirurgien-dentiste de Stanislas. Mais il y a tout lieu de croire que c'est en tant qu'habitué, ou introduit dans les milieux proches du Roi, qu'il séjournait à Lunéville certainement dès 1739, peut-être avant, car en 1739 il n'avait que 28 ans, ce qui paraît logique pour se déclarer *tout jeune*. Et en 1739, selon le propre témoignage de Lécluze, il se rendit à Lunéville pour la naissance de Mademoiselle de la Galaisière. Il avait donc ses entrées à la cour, il ne devint réellement le chirurgien-dentiste de Stanislas qu'en 1749.

1750. En février 1750, Lécluze obtient, par l'intermédiaire de son imprimeur H. Thomas le permis d'imprimer son premier ouvrage sur l'odontologie, *Traité utile au Public* : "Vû. Permis d'imprimer. A Nancy ce 16 Février 1750. Hanus". Il habite Lunéville, ce qui paraît normal, étant auprès de Stanislas. Nous le savons par la page de titre du *Traité utile* sur laquelle il est dit que l'ouvrage "se vend à Lunéville chez l'Auteur, & à Nancy chez l'Imprimeur" [Fig. 4].

1751. Le 1er juin 1751, toujours au sujet de Lécluze, Madame de Graffigny écrit : *C'est un talent singulier que l'imitation de ce ton poissard : vous scavés que nous en avons le grand maître ici. L'Ecluse y excelle, mais cela n'est bon qu'une fois.* Devaux lui répond : *Eh bien ton Lecluse soit, le Levrier est plus fort et plus naturel que lui, mais comme tu dis, cela n'est pas bon souvent. Aussi le Levrier ce fait-il bien presser.* Le 21 septembre 1751 Jeanne Louise de Maupas, épouse de Lécluze née en 1715 et peut-être une ancienne actrice du Théâtre de la Foire, est la marraine de Louise-Thérèse Reynaud. Le parrain est Nicolas Bonneval, avocat : *Louise Thérèse Reynaud fille légitime du sieur Antoine Reynaud rentier, et de demoiselle Anne Françoise Gabriel, son épouse résidants à Lunéville est née à midi ce 21 septembre 1751, a été baptisée le même jour, a eu pour parrain le sieur Bonneval avocat à la Cour, et pour marraine Louise de Maupas épouse du sieur de l'Ecluse tous les deux de cette paroisse et qui ont signé avec moy. Signé : Lécluse V Bonneval Montégu CR.*

ca. 1750-1752. Lécluze est pensionné de la ville de Nancy. On l'apprend dans son traité *Nouveaux Elémens d'Odontologie*

paru en 1754 à Paris où on peut lire sur la page de titre : *Par M. Lecluse... Chirurgien Dentiste, Pensionnaire de la Ville de Nancy.* Ce titre, accompagné probablement d'une rétribution, est attribué par une ville à un chirurgien-dentiste qui a soigné gratuitement les pauvres.

1752. En première intention, Lécluze voulait faire imprimer son livre *Nouveaux Elémens d'Odontologie* en Lorraine, puisque Bagard a approuvé le texte le 17 juin 1752 : *Approbation de M. Bagard... J'ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé *Nouveaux Elémens d'Odontologie*... Ainsi j'estime que ce livre est digne de l'impression. A Nancy, ce 17 juin 1752. Signé, Bagard.* En note : *L'Auteur avoit alors dessein de faire imprimer cet Ouvrage en Lorraine* [Fig. 5]. Mais c'est finalement à Paris qu'il sera imprimé et c'est pour cette raison qu'il a été approuvé par deux fois, la première par Bagard parce que "L'auteur avoit alors dessein de faire imprimer cet Ouvrage en Lorraine", la deuxième signée par Louis "Démonstrateur & Censeur Royal, Conseiller & Commissaire pour les Extraits de l'Académie Royale de Chirurgie, & Membre de la Société Royale de Lyon" et datée du 1<sup>er</sup> janvier 1753. On peut conclure que Lécluze a été reçu expert entre le 17 juin 1752 et le 1<sup>er</sup> janvier 1753. Le Privilège est daté du 27 mars 1753 par le Roi en son Conseil. Saison. Le livre est enregistré le 25 mai 1753, signé Hérisson.

C'est durant son séjour à Lunéville que Lécluze a probablement rencontré Voltaire qui s'était rendu à la cour de Lunéville en février 1748, accompagné de Madame de Boufflers et de Madame du Chatelet. Comme nous l'avons vu Lécluze avait joué dans *Le Coq de Village* le 16 janvier et Voltaire avait fait jouer son *Mérope* le 25 février. Rappelons simplement que cette cour était un véritable petit Versailles, que ce soit par le nombre de personnalités importantes gravitant autour, ou encore par celles qui y étaient de passage, ou par les animations culturelles nombreuses et variées qui y avaient lieu. La situation géographique de Lunéville contribuait également à faire de cette ville un véritable capitale : sur la route des Etats Germaniques, non loin de la ville de Deux-Ponts, tout près de Plombières, la plus célèbre station thermale du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Conclusion

Nous pouvons affirmer que Lécluze s'est épanoui en Lorraine où, déjà introduit auprès de la cour dès 1739, il eut de nombreuses activités (chirurgien-dentiste de Stanislas, théâtre) et rédigea ses écrits les plus importants de sa vie. En effet que ce soit les deux traités d'odontologie (le *Traité Utile au Public* ou les *Nouveaux Élémens d'odontologie*) [Illustration 5] ou ses œuvres poissardes maîtresses (*Le Déjeuné de la Rapée* et *Le Paquet de Mouchoirs*), tous ces écrits furent conçus et réalisés alors qu'il était en Lorraine, certainement avec des allers et venues avec Paris.

## Références

1. CARAN Ms 13227. f° 13.
2. VOLTAIRE. *Voltaire's Correspondence*. Edited by BESTERMAN Theodore, Oxford, Voltaire foundation, SVEC. 1965-1975, Lettre 9629, Vol XXIII, p. 43-44
3. VOLTAIRE. *Voltaire's Correspondence...* Lettre 9582. Vol XXII pp 503-505
4. LÉCLUZE Louis. *Nouveaux Élémens d'Odontologie, contenant l'Anatomie de la Bouche ; ou la Description de toutes les Parties qui la composent, & leur usage ; & la Pratique abrégée du Dentiste, avec plusieurs Observations*. Paris, Delaguette, 1754. viij-222, p. pvij de l'Avertissement
5. VOLTAIRE. *Voltaire's Correspondence*. Institut et Musée Voltaire, Les Délices, Genève, 1958, Vol. XLI, January-april 1760, Letters 7955-8146, Lettre 8814, p. 98-101
6. BnF. Ms Fr 9323 ff 307-321
7. Dr CABANES. *Dents et Dentistes à travers l'Histoire*. Paris, Laboratoires Bottu, 1928, p 46
8. ANDRÉ-BONNET J.-L. *Histoire générale de la chirurgie dentaire*. Lyon, Éditions du Fleuve, 1955, p. 189
9. CAROLUS Jacqueline. "Henri de Lecluze du Tilloy, dentiste de Stanislas". In *Le Pays Lorrain*, Vol 79. novembre-décembre 199, p. 282
10. CAROLUS Jacqueline. "Henri de Lecluze..." p 282 : "un arrêt de Lunéville de 1687 confirme la noblesse du sieur Claude de Lecluze et de ses descendants qu'on trouve à Maixey-sur-Vaise".
11. Consulter sur Google à Lécluze et Lécluse et constater combien de recherches généalogiques sur ce nom se font de nos jours.
12. LÉCLUZE Louis. *Nouveaux Élémens d'Odontologie, contenant l'Anatomie de la Bouche ; ou la Description de toutes les Parties qui la composent, & leur usage ; & la Pratique abrégée du Dentiste, avec plusieurs Observations*. Paris, Delaguette, 1754, p. 25-26
13. Cette personne mourut à 16 ans la veille de son mariage.
14. La justice, la police et l'administration sont aux mains d'un intendant nommé par le roi de France, mais honoré du titre de Chancelier du roi de Pologne. Un édit du 18 janvier 1737 le nomme maître des requêtes, intendant de la généralité de Soissons depuis 1731.
15. LÉCLUZE Louis. *Traité utile au Public*. Nancy, Thomas, 1750, p. 31
16. MURATORI-PHILIP Anne. *Le Roi Stanislas*. Paris, Fayard, 2000, note 7 p. 405 : "Maurice Lever, Bibliothèque Sade (I)- Papiers de famille, p. 508"
17. Tirer était le mot employé pour extraire.
18. Il s'agit d'une canine du maxillaire (supérieur) que l'on appelait *dent œillère* (dent de l'œil, encore employé aujourd'hui sous cette forme).
19. En note : Femme de Chambre de Feuë Sa Majesté la Reine de Pologne.
20. LÉCLUZE Louis. *Dissertation sur le préjugé pernicieux concernant la Dent œillère* publié à la suite du *Traité utile au Public...* 1750, p. 35
21. FABER Frédéric. *Documents authentiques et inédits tirés des archives générales du Royaume et Bibliographie concernant le Théâtre Français en Belgique depuis son origine jusqu'à 1830*. Bruxelles, Félix Cailewaert Père, 1880, Vol 1 p. 180. GINISTY Paul. *Mademoiselle Gogo (Mademoiselle de Beauménard de la Comédie Française) 1730-1799*. Paris, Charpentier et Fasquelle, 1913, p. 57
22. FAVART Charles-Simon. *Théâtre de M. Favart, ou Recueil Des Comédies, Parodies & Opera-Comiques qu'il a donné jusqu'à ce jour, Avec les Airs, Rondes & Vaudevilles notés dans chaque Pièce*. Paris, Duchesne, 1763, Vol 7, texte et musique 104 p.
23. Acajou In *Théâtre de Favart...* Vol 7, p. 15
24. LÉCLUZE Louis. *Traité utile au Public...* 1750, p. 32
25. Il s'agit de *La Métamorphose amoureuse*.
26. GRAFFIGNY (Madame de). *Correspondance de Madame de Graffigny*. Vol 9, 11 mars 1748-25, avril 1749. Lettres 1217-1390. Préparé par English Showalter. Voltaire Foundation. Oxford, 2004, p. 407, note 4
27. GRAFFIGNY (Madame de). *Correspondance...* Vol 9, 20/22 février 1749. Lettre 1364, note 7
28. GRAFFIGNY (Madame de). *Correspondance...* Vol 9, 22 février 1749. Lettre 1364, p. 433
29. GRAFFIGNY (Madame de). *Correspondance...* Vol 9 22 février 1749, p. 433
30. GRAFFIGNY (Madame de). *Correspondance...* Vol 9. 25 février 1749. Lettre 1390, p. 496
31. VOLTAIRE : *Voltaire's Correspondence....* Lettre 3624. Vol X. 1970, p. 208-209
32. Sur la famille Laforgue consulter BARON Pierre. *Dental Practitioners in France at the end of the Eighteen Century*. In HILLAM Christine. *Dental Practice in Europe at the End of the 18th Century*. Rodopi. Amsterdam. New-York. Clio Medica 72 2003, p. 94-95
33. Bagard était Premier Médecin-Ordinaire de Stanislas.
34. Paris. Delaguette. 1754, 222+46 p. pour le *Traité utile au Public* publié à la suite.
35. CHAMFORT (de) Sébastien-Roch-Nicolas. *Maxime et pensées. Caractères et anecdotes*. Chronologie, préface, notes et index par Jean Dagen, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, p. 215-216
36. *Traité utile au Public*, Nancy, Thomas, 1750, p. 37
37. Yale, G.P., LV, 145-148, 169-174, à paraître dans un des prochains volumes de la *Correspondance de Madame de Graffigny*, texte aimablement communiqué par English Showalter, que je remercie, sur les recommandations de David Trott et d'Alan Darnard que je remercie également.
38. Il doit s'agir de Jean Dromgold (1718-1781), secrétaire du comte de Clermont dit Clermont (1709-1771).
39. Yale, G.P., LV, 169-176. À paraître dans un des prochains volumes de la *Correspondance de Madame de Graffigny*.
40. CR pour chanoine régulier.
41. Registre des baptêmes de l'église Saint-Jacques à Lunéville. Document aimablement fourni par Madame Jacqueline Carolus.
42. *Traité utile au Public...* Édition de 1754 (à la suite des *Nouveaux éléments*), p. 43
43. P. 43 du *Traité utile au Public*, publié à la suite des *Nouveaux éléments d'Odontologie*, mais cette approbation les concerne bien et non pas le *Traité utile*
44. p. 44 du *Traité utile au Public*
45. Si pour certaines villes les archives municipales ou départementales ont conservé des documents concernant les communautés de chirurgiens avec les livres de réception, en l'occurrence ceux qui relatent les réceptions des experts pour les dents, nous n'avons pas la chance d'avoir ces documents pour Paris. On ne peut donc pas vérifier les réceptions des experts pour tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, plus exactement entre 1724 (date d'application des lettres patentes de Louis XIV de 1699) et 1791 (abolition des diplômes).
46. PEREY Lucien (pseudonyme de Luce Perey-Herpin) et MAUGRAS Gaston. *La cour de Lunéville au 18<sup>e</sup> siècle*. Paris, Plon Nourrit et Cie, 1911, p. 272
47. *Ibidem*, p. 164